

Robinier Faux-Acacia

Robinia pseudoacacia



©CD22.TB

Sanitaire

Sécurité routière

Environnement

Classée **invasive avérée** dans le liste du Conservatoire botanique national de Brest (CBNB)

Il a été planté en très grand nombre pour stabiliser les remblais et talus des voies ferrées lors de leurs constructions au 19^e siècle. Importé d'Amérique du Nord par Jean Robin en 1601, le Robinier Faux-Acacia doit son nom à sa relative ressemblance avec certaines espèces d'acacia.

Mode de dissémination / Reproduction



Facteur favorisant son expansion

- Lors de stress (coupe, abattage etc...) produit des rejets
- Sols nus

Enjeux

Sécurité routière :

- > Déstabilisation des talus
- > Visibilité

Risques sanitaires :

- > Faire attention à la présence de grosses épines

Impacts environnementaux :

- > Compétition avec les espèces forestières locales
- > Favorise l'implantation de plantes qui aiment l'azote (orties, ronces).

Cycle biologique et période d'intervention préconisée

Stade/Période	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Observation												
Floraison												
Fructification												
Intervention												

Gestion opérationnelle

Traitement des déchets

Stade de développement	Technique	Préconisation adaptée	Fréquence et période	
JEUNE PLANT	Fauche	Si entretien prévu régulièrement	• 2 à 3 fois par an	> Incinération > Installation de traitement des déchets ménagers
	Arrachage manuel	Plantule moins d'un an	• D'avril à septembre, 5 à 6 fois par an pendant au moins 5 ans	> Compostage uniquement possible sur les copeaux de bois
PLANT ADULTE	Écorçage + abattage	Sur les sujets de plus de 10 cm de diamètre : l'écorce du tronc doit être retirée sur quelques centimètres de profondeur jusqu'à l'aubier à hauteur d'homme ou à la base de l'arbre, sur une bande d'au moins 20 centimètres, sur 80 à 90% de la circonférence de l'arbre Il est très important de laisser une petite partie de l'écorce intacte la première année pour que la sève continue de circuler. Dans le cas contraire, l'arbre peut réagir en drageonnant fortement. Réaliser ensuite un abattage	• Entre septembre et février	> Exportations des souches et rejets sur une plateforme isolée et hors zone inondable > Valorisation possible en bois énergie ou en papeterie